Zeitschrift: Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge

Herausgeber: Comité International de la Croix-Rouge

Band: - (1984)

Rubrik: Europe et Amérique du Nord

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

EUROPE ET AMÉRIQUE DU NORD

Au cours de 1984, le CICR a poursuivi ses activités en Pologne. A la fin de l'année, toutefois, il a mis un terme à la présence permanente d'une délégation du CICR à Varsovie. En mai, le CICR a effectué une série de visites de lieux de détention en Espagne aux personnes incarcérées en vertu de la législation antiterroriste.

Pologne

En 1984, l'action du CICR en Pologne, qui avait débuté en 1981 à la suite de l'instauration de la loi martiale, a été réduite et a abouti, à la fin de l'année, à la cessation d'une présence permanente d'une délégation à Varsovie. Dans le domaine de l'assistance, l'action conjointe de la Ligue et du CICR a pris fin le 29 février; les deux institutions ont dès lors mené leurs activités de manière indépendante. Le CICR a poursuivi uniquement son action d'assistance médicale. Le bureau CICR/Ligue, installé à Genève depuis le début de l'action conjointe pour coordonner les opérations de secours en Pologne, a été dissous à la fin de février également. A la suite de toutes les libérations consécutives à l'amnistie générale pro-mulguée par les autorités le 21 juillet, le CICR n'a plus eu de raison de maintenir une délégation permanente à Varsovie. Aussi, les délégués sont-ils rentrés à Genève le 6 décembre 1984. Il a cependant été convenu de maintenir les contacts grâce à de fréquentes missions depuis Genève, afin de poursuivre le dialogue avec les autorités et de continuer une collaboration active avec la Croix-Rouge polonaise dans le domaine de la diffusion du droit international humanitaire.

Les activités du CICR en Pologne ont été couvertes en majeure partie par les dons en nature de la CEE; le total des prestations, en nature et en services, s'est élevé à 9.288.753 francs suisses pour 1984. En conséquence, aucun appel général aux donateurs n'a été lancé au cours de cette année. A la fin de 1984, l'action en Pologne accusait un déficit de 633.402 francs suisses. La Fondation Ford a absorbé 328.087 francs et le CICR le solde déficitaire restant, soit 305.315 francs suisses.

Tout au long de l'année, la délégation du CICR a compté

trois personnes en permanence.
Au cours de 1984, le CICR a maintenu le dialogue sur ses activités avec les autorités polonaises et la Société nationale. Le vice-ministre des Affaires étrangères de Pologne, M. Henryk Jaroszek, a été reçu au siège du CICR par le Président Hay le 10 avril. Des missions ont aussi été effectuées de Genève, afin de garder le contact et de traiter des questions d'intérêt commun. Le délégué régional du CICR pour l'Europe orientale s'est rendu à Varsovie en mars et le délégué général pour l'Europe et l'Amérique du Nord a visité la Pologne à trois reprises. Ces missions ont permis de dresser le

bilan des activités du CICR en Pologne avec les dirigeants de la Croix-Rouge polonaise, ainsi qu'avec le gouvernement, notamment lors d'un entretien que le délégué général du CICR a eu avec le vice-Premier ministre, M. M. Rakowski.

Un membre du Comité, le D^r Jacques de Rougemont, a représenté l'institution au VIII^e Congrès national de la Croix-

Rouge polonaise, les 17 et 18 novembre.

Protection

Pendant la première partie de l'année, le CICR a poursuivi ses démarches pour obtenir l'accès aux personnes arrêtées ou condamnées en vertu de la législation entrée en vigueur lors de l'instauration de la loi martiale, selon l'offre de services qui avait été remise aux autorités polonaises le 18 mai 1982. Le CICR a aussi demandé l'autorisation de visiter les personnes arrêtées plus récemment pour des délits motivés politiquement. Ces démarches n'avaient pas abouti lorsqu'une amnistie générale a été promulguée le 21 juillet 1984, amenant la libération des personnes que le CICR voulait visiter. Depuis cette date jusqu'à la fin de l'année, la situation dans le domaine de la détention n'a plus nécessité d'intervention de la part du

Assistance

L'accord conclu le 23 décembre 1981 qui définissait les modalités de l'action de la Croix-Rouge internationale en Pologne a pris fin le 28 février 1984. Pendant les deux premiers mois de l'année, le CICR et la Ligue ont, en collaboration avec la Croix-Rouge polonaise, poursuivi leur action conjointe en faveur des catégories les plus vulnérables de la population civile (personnes âgées, handicapées ou malades et nouveaux-nés), sous la forme d'aide alimentaire et de vêtements essentiellement. Au cours de ces deux mois d'activité, les secours distribués se sont élevés à 220 tonnes, pour une valeur de 1.629.825 francs suisses.

A partir du 1^{er} mars, le CICR a uniquement poursuivi son programme d'assistance médicale, consistant à approvisionner régulièrement 411 hôpitaux en assortiments de médicaments et de matériel médical. Ce programme a été financé, comme l'année précédente, par la Communauté économique européenne, et mené à bien grâce aux Sociétés nationales du Danemark et de la République fédérale d'Allemagne qui ont confectionné les assortiments d'après les indications fournies par le CICR. Elles ont aussi mis des délégués à disposition pour participer aux distributions des secours médicaux. En juin, un délégué-médecin du CICR s'est rendu en Pologne pour réévaluer ce programme d'assistance médicale. A cette occasion, il a visité 37 hôpitaux départementaux et régionaux.

A la suite de ses recommandations, une dernière distribution a été organisée au cours de l'automne 1984, ceci grâce à une contribution de la République fédérale d'Allemagne. Compte tenu de la décision de fermer la délégation permanente du CICR en Pologne, ce programme a également pris fin en décembre 1984.

La valeur totale de l'assistance médicale distribuée en Pologne en 1984 s'est élevée à près de 7,5 millions de francs suisses.

Agence de recherches

Le rôle de la délégation du CICR en Pologne a été limité à celui d'un intermédiaire, l'Agence centrale de recherches à Genève traitant les cas qui lui étaient soumis, en collaboration avec la Croix-Rouge polonaise. Dans ce domaine également, le volume des activités s'est réduit en 1984. Le CICR a enregistré de nouvelles demandes de réunions de familles entre la Pologne et des pays étrangers concernant 202 personnes; 12 d'entre elles ont pu rejoindre leurs familles à l'étranger. A la requête des familles, le CICR s'est aussi occupé de rechercher des ressortissants polonais qui avaient quitté leur pays (des demandes concernant 15 personnes ont été enregistrées en 1984).

Diffusion et information

En 1984, les activités de diffusion du droit international humanitaire et des principes et du rôle de la Croix-Rouge ont été du ressort du chef de délégation à Varsovie. Il a donné de nombreuses conférences traitant des activités du CICR dans le monde, devant divers publics polonais, surtout dans les milieux de la Croix-Rouge et à l'intention des étudiants des universités. Il a notamment pris une part active à un cours de formation organisé par la Croix-Rouge polonaise pour ses instructeurs en droit international humanitaire, du 22 au 25 mai 1984.

Afin que la fermeture de la délégation permanente du CICR, à la fin de 1984, ne porte pas préjudice aux activités de diffusion du droit international humanitaire en Pologne, il a été convenu avec la Croix-Rouge polonaise que le CICR garderait un bureau servant de centre de documentation sur le droit international humanitaire et les principes de la Croix-Rouge. Du matériel de diffusion et des équipements (projecteur, enregistreur, films, photos etc) ont été remis à la Société nationale en décembre, à cette intention.

Espagne

Donnant suite à l'accord de principe des autorités espagnoles pour que le CICR reprenne ses visites aux personnes incarcérées en vertu de la législation antiterroriste (la série précédente de visites du CICR avait eu lieu en 1981), une équipe de délégués du CICR (trois délégués, dont un médecin) a effectué une série de visites des lieux de détention du 6 mai au 2 juin. Les délégués se sont rendus dans sept lieux de détention dépendant du ministère de la Justice (cinq prisons et deux hôpitaux), où ils ont vu, selon les critères habituels du CICR, 399 personnes prévenues ou condamnées pour «délit de terrorisme».

En novembre, le délégué général du CICR pour l'Europe et l'Amérique du Nord s'est rendu à Madrid afin de faire le point sur ces visites avec les autorités espagnoles. Il a été reçu à cette occasion par plusieurs hauts fonctionnaires des ministères de la Justice, de l'Intérieur et des Affaires étrangères. Il a été convenu que les visites du CICR se poursuivraient en 1985.

Autres activités

Comme par le passé, le CICR a maintenu des relations suivies avec la plupart des Sociétés nationales et des gouvernements d'Europe et d'Amérique du Nord: il les a informés de ses activités dans le monde, et il a souvent obtenu soit leur soutien financier, soit des contributions en nature (voir Tableaux IV, V, VI pages jaunes), soit encore du personnel qualifié. En participant dans de nombreux pays d'Europe à des réunions du mouvement de la Croix-Rouge ou à des événements concernant de près les thèmes de réflexion du CICR, les collaborateurs de l'institution ont développé des contacts étroits avec les autorités des pays hôtes, ainsi qu'avec les responsables des Sociétés nationales (voir sous les chapitres «Le droit et la réflexion juridique» et «Coopération au sein du Mouvement de la Croix-Rouge»); ils ont aussi déployé une importante activité de diffusion du droit international humanitaire et des principes de la Croix-Rouge en prenant part à de nombreux séminaires.

Les relations entre le CICR et les pays d'Europe et d'Amérique du Nord ont notamment été entretenues par des missions qui ont été effectuées par le Président du CICR, des membres du Comité, des membres de la Direction, le délégué général pour l'Europe et l'Amérique du Nord, et d'autres collaborateurs de l'institution.

Outre les activités relatées ci-après, des délégués s'occupant plus particulièrement de la coopération avec les Sociétés nationales ont effectué des missions en Autriche, au Danemark, en Finlande, en Italie, en Norvège, aux Pays-Bas, en Suède, en Suisse et en Yougoslavie.

Enfin, par le biais de son Agence centrale de recherches, le CICR a continué de traiter des demandes d'enquêtes relevant de la Deuxième Guerre mondiale et de conflits postérieurs en Europe.

Rappelons qu'excepté les opérations en Pologne, toutes les activités réalisées en Europe en 1984 ont été financées par le budget ordinaire.

M. Peter Küng a été nommé au poste de délégué général pour l'Europe et l'Amérique du Nord en avril 1984.

AUTRICHE

Plusieurs missions ont été réalisées par des représentants du CICR, afin de traiter de questions d'intérêt commun, tant avec les autorités qu'avec la Société nationale. Le chef du Département de l'information s'est rendu, le 30 janvier, à Vienne, où il a rencontré les responsables de l'information au sein de la Croix-Rouge autrichienne. En septembre, le délégué général du CICR pour l'Europe et l'Amérique du Nord est allé à Vienne pour organiser la mission présidentielle.

Du 28 au 30 novembre, le Président Hay a effectué une visite en Autriche, en compagnie du délégué général du CICR pour l'Europe et l'Amérique du Nord. Il a été reçu à cette occasion par le Président de la République et le Chancelier d'Autriche, ainsi que par les ministres des Affaires étrangères, de la Défense, de la Santé et de la Protection de l'environnement; il a également rencontré plusieurs parlementaires. Les représentants du CICR se sont en outre entretenus avec le Dr Kurt Waldheim, ancien secrétaire général des Nations Unies, et ont eu une séance de travail à la Croix-Rouge autrichienne. Les discussions ont porté sur les activités du CICR dans le monde, sur le respect du droit international humanitaire et son application et également sur la diffusion de ce droit, pour laquelle la Société nationale est très active.

Des collaborateurs du CICR ont participé à certaines activités de diffusion organisées par la Société nationale. Ainsi, des délégués ont pris part à un séminaire de diffusion de la Croix-Rouge autrichienne de la Jeunesse, à Langenlois, en juillet, ainsi qu'à un autre séminaire intitulé «Action humanitaire CICR/Conventions et Paix», les 26 et 27 mars, dans le

Tyrol, à l'intention du monde enseignant.

BELGIQUE

Le vice-Président du CICR, M. Aubert, s'est rendu à Bruxelles à la fin du mois de mai. Lors de cette mission, il a participé, en compagnie du chef de la Division de diffusion du CICR, au colloque de la Croix-Rouge de Belgique (28-30 mai) traitant des questions de diffusion. M. Aubert s'est entretenu, par ailleurs, avec plusieurs représentants du ministère des Affaires étrangères de différentes questions d'intérêt commun concernant les activités du CICR dans le monde, la ratification

des Protocoles additionnels et le financement du CICR. Divers collaborateurs du CICR ont participé à des séminaires ou à des réunions organisés par la Croix-Rouge belge. C'est ainsi qu'un représentant de la Division juridique du CICR a pris part à la semaine de diffusion du droit international humanitaire organisée par la Croix-Rouge de Belgique (communauté francophone), du 26 février au 5 mars. Il a donné des cours sur le droit international humanitaire dans les universités de Liège et Louvain et à l'Université libre de Bruxelles. Le chef de la Division des Organisations internationales a, quant à lui, pris part à un symposium organisé à Anvers par la Société nationale, du 1er au 3 février, sur le droit international humanitaire.

BULGARIE

Les contacts ont été étroits avec la Bulgarie, en raison notamment du rôle d'intermédiaire joué par le CICR dans le contexte de la détention, par l'UNITA, de trois ressortissants bulgares (voir sous chapitre «Angola»). Un délégué du CICR s'est rendu à Sofia du 24 au 26 juillet, à l'invitation du Président de la Croix-Rouge bulgare, puis en novembre, à l'occasion du rapatriement des trois Bulgares libérés par l'UNITA. Par ailleurs, un journaliste bulgare a effectué une visite d'études de trois jours au CICR.

CANADA

Le directeur des Activités opérationnelles du CICR a eu, du 20 au 23 février, de nombreux contacts, à Toronto et à Ottawa, avec des représentants du ministère des Affaires étrangères et avec l'Agence canadienne de Développement international (ACDI/CIDA), ainsi qu'avec la Société nationale de la Croix-Rouge. Les discussions ont porté surtout sur les activités du CICR, notamment celles nécessitant des appels de fonds spéciaux, et sur la ratification des Protocoles additionnels à laquelle le CICR encourage le Canada.

Le chef de l'Agence centrale de recherches, accompagné du responsable de la Division Europe et Amérique du Nord de l'ACR, a rencontré les collaborateurs responsables des Services de recherches de la Société nationale, à la fin d'octobre, à Toronto et à Ottawa. Ils ont aussi abordé la question de la mise sur pied d'un Bureau national de Renseignements avec des représentants des autorités canadiennes.

Pour sa part, le délégué spécialiste de la diffusion du droit international humanitaire basé à New York a donné des conférences à plusieurs reprises au Canada: lors d'une première mission au début d'avril, il s'est adressé aux étudiants de la Faculté de droit de l'université de Sherbrooke, Québec, au personnel de la Division du Québec de la Croix-Rouge canadienne à Montréal et aux chefs de départements du Bureau de la Société nationale, à Toronto. Du 18 au 20 octobre, ce délégué a participé à l'Assemblée générale annuelle du Conseil canadien de droit international à Ottawa et, du 1er au 4 novembre, il a pris part à l'assemblée annuelle de la Croix-Rouge canadienne à Toronto.

DANEMARK

Du 4 au 6 août, le chef du Département des opérations a séjourné à Copenhague, où il a rencontré le ministre des Affaires étrangères et des collaborateurs de ce ministère, ainsi que le secrétaire général de la Société nationale.

ETATS-UNIS

Les contacts ont été étroits entre le CICR et les Etats-Unis, par l'intermédiaire de la délégation du CICR basée à New

York ou par des missions effectuées de Genève.

En basant une délégation permanente à New York en 1971, le CICR entendait tout d'abord maintenir un contact étroit et régulier avec les organisations internationales, notamment l'ONU, (cette délégation est rattachée à la Division des Organisations internationales). Il s'est révélé rapidement que cette présence allait également permettre d'établir des relations avec les représentants des Etats représentés à New York pour traiter de questions opérationnelles et juridiques. Par la suite, il a été décidé de confier à cette délégation une action de diffusion en Amérique du Nord (Etats-Unis et Canada). Aussi, un délégué supplémentaire, chargé de traiter ces questions spécifiques, a-t-il rejoint cette délégation en janvier 1984.

Au cours de l'année, le chef de la Division des Organisations internationales et les délégués basés à New York ont suivi les réunions organisées au siège des Nations Unies qui pouvaient concerner le CICR, notamment celles des pays donateurs relatives au Kampuchéa, les réunions du groupe de travail sur l'assistance au Liban, ainsi que les réunions des pays donateurs sur l'assistance d'urgence en Afrique. Ils ont aussi suivi la 39^e Assemblée générale des Nations Unies, de septembre à décembre.

Grâce à l'augmentation du dispositif de la délégation, des activités de diffusion du droit international humanitaire ont pu être lancées. Des conférences sur le droit international humanitaire et le mouvement de la Croix-Rouge ont ainsi été données devant des étudiants des Universités et des réunions annuelles de sections de la Croix-Rouge américaine. Les délégués du CICR ont encore pris part à la réunion annuelle de l'«American Society of International Law», à Washington DC, du 12 au 14 avril.

Un juriste venu du siège à Genève a donné également des cours sur le droit international humanitaire à Washington DC, d'une part, à l'«American University Law School» et, d'autre part, à la «George Washington Law School», les 9 et

10 octobre respectivement.

Diverses missions ont été réalisées en 1984, touchant des domaines différents. Ainsi, le chef du Département de l'information du CICR s'est rendu à Washington DC, à l'invitation de la Croix-Rouge américaine, du 5 au 7 février, où il a présenté un exposé sur les activités et préoccupations du CICR devant un auditoire regroupant une cinquantaine de journalistes et personnalités des Etats-Unis.

Le chef de l'Àgence centrale de recherches, accompagné du responsable de la Division Europe et Amérique du Nord de l'ACR, a rencontré, au début de novembre les responsables des services internationaux de la Croix-Rouge américaine ainsi que des représentants des autorités américaines, pour traiter de questions relatives aux activités de recherches, et notamment du Bureau national de Renseignements mis sur pied par le Département de la Défense.

En juin, le directeur des Activités opérationnelles, accompagné du chef de la Division des Organisations internationales, s'est entretenu avec le Secrétaire général des Nations Unies, à New York, puis, à Washington DC, avec des représentants du Département d'Etat et l'Assistant spécial du Président des Etats-Unis pour les Affaires de Sécurité nationale, ainsi qu'avec le Président de la Croix-Rouge américaine. Les entretiens ont porté sur les activités du CICR dans le monde, ainsi que sur les Protocoles additionnels, que le CICR encourage les Etats-Unis à ratifier. Le directeur des Activités opérationnelles a rencontré à nouveau des représentants du Département d'Etat et de la Croix-Rouge américaine à la fin de novembre, lors d'une seconde mission.

FINLANDE

Les 8 et 9 octobre, le délégué général du CICR pour l'Europe et l'Amérique du Nord et le chef de la Division de presse du CICR ont participé à un séminaire organisé par la Croix-Rouge finlandaise à l'intention des représentants des principaux médias du pays. Les délégués du CICR ont présenté le droit international humanitaire et son application sur le terrain; la réflexion a aussi porté sur la politique d'information appliquée dans les différents contextes dans lesquels travaille la Croix-Rouge.

FRANCE

Des contacts étroits ont été maintenus avec la Société nationale française, dans divers domaines.

Un collaborateur de l'Agence centrale de recherches à Genève a pris part à un séminaire organisé par la Croix-Rouge française à l'intention des responsables des sections de recherches des bureaux départementaux de la Société nationale, les 11 et 12 mai, à Paris.

La Division de la diffusion du CICR a collaboré à plusieurs séminaires organisés par la Croix-Rouge française: à Modane, en août, à Bois-Larris, en octobre, et à Lyon, en novembre; ces séminaires avaient pour but de former des membres de la Société nationale à la diffusion du droit international humanitaire. A Tours, en novembre, un autre séminaire était destiné à la formation du personnel médical prévu pour des missions.

HONGRIE

Du 6 au 8 mars, le Président du CICR a séjourné à Budapest à l'invitation du Président du Comité exécutif de la Croix-Rouge hongroise, vice-Président de la Commission permanente de la Croix-Rouge internationale, M. János Hantos. Le Président Hay était accompagné du directeur des Affaires générales, ainsi que du délégué régional du CICR pour l'Europe orientale. Les représentants du CICR ont été reçus

par le vice-Président du Conseil des ministres de la République populaire de Hongrie, M. István Sarlós. Plusieurs entretiens avec les principaux responsables de la Société nationale de la Croix-Rouge ont permis de discuter des questions d'actualité relatives au mouvement de la Croix-Rouge, notamment de la révision des Statuts de la Croix-Rouge internationale, du rôle des diverses composantes du mouvement, ainsi que de la seconde «Conférence Mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sur la Paix» (voir le chapitre «Coopération au sein du Mouvement de la Croix-Rouge» pour cette Conférence). La ratification des Protocoles et la diffusion du droit international humanitaire ont aussi été discutées. Le 13 avril, M. Hantos, en séjour à Genève dans le cadre de ses fonctions de vice-Président de la Commission permanente, a été reçu au siège du CICR par le Président Hay.

NORVÈGE

Le CICR, représenté par le délégué général pour l'Europe et l'Amérique du Nord et par un attaché de presse, a participé au séminaire organisé à Oslo par la Croix-Rouge de Norvège, les 15 et 16 novembre, sur le thème «CICR et journalistes dans les zones de combats».

PORTUGAL

Le directeur des Activités opérationnelles du CICR a effectué une visite au Portugal, du 5 au 7 novembre, à l'invitation du secrétaire d'Etat à la Coopération. Il y a rencontré des représentants des autorités, ainsi que les dirigeants de la Société nationale.

RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

Les contacts ont été nombreux et divers entre le CICR et la RFA en 1984. Le chef du Département de l'information du CICR s'est rendu à Bonn, les 31 janvier et 1er février, à l'invitation de la Société nationale, pour participer à une réunion des responsables de l'information et des relations publiques des branches locales. En outre, un juriste du CICR a pris part à une réunion des juristes de la Croix-Rouge nationale, à Mainz, du 6 au 8 septembre, au cours de laquelle il a prononcé une conférence sur les Protocoles additionnels.

Des collaborateurs de l'Agence centrale de recherches de Genève se sont aussi rendus en RFA: du 12 au 16 mars, le chef de l'ACR a effectué une mission auprès des services de recherches de la Croix-Rouge nationale à Bonn, Hambourg et Munich, ainsi qu'auprès de la «Wehrmacht Auskunftstelle», qui constitue une sorte de bureau national de renseignement allemand pour la Deuxième Guerre mondiale; une autre collaboratrice de l'ACR a participé à un séminaire de la Croix-

Rouge allemande, organisé à Berlin du 22 au 25 octobre et concernant le problème des réunions de familles entre la RFA et les pays de l'Est.

Le chef de la Division des secours du CICR a participé à un séminaire technique de la Croix-Rouge allemande, portant sur les questions de logistique, du 24 au 26 septembre, près de Bonn.

Enfin, le délégué général pour l'Europe et l'Amérique du Nord est allé à Bonn le 4 décembre, où il a rencontré le président de la Société nationale, ainsi que des hauts responsables de la Croix-Rouge allemande.

ROYAUME UNI

Les relations avec les autorités britanniques ont été étroites tout au long de l'année, tant à Londres qu'au siège du CICR où plusieurs personnalités ont été reçues. Ainsi, M. Raison, ministre pour le Développement extérieur aux Affaires étrangères, est venu au siège le 28 mars, où il s'est entretenu des activités du CICR, ainsi que de leur financement. Les mêmes thèmes ont été abordés lors de la visite à Genève, le 19 octobre, de M. Renton, sous-secrétaire d'Etat au Foreign Office, reçu par le vice-Président Aubert; l'importance d'une ratification des Protocoles additionnels par le Royaume Uni a été soulignée à cette occasion. Le CICR a aussi reçu la visite de deux groupes de parlementaires britanniques.

Le Président du CICR, accompagné du directeur des Activités opérationnelles, s'est rendu à Londres les 14 et 15 novembre, en mission officielle. Les représentants du CICR ont été reçus par M. Howe, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, et par MM. Raison et Renton, déjà rencontrés au siège du CICR quelques mois auparavant. Les entretiens ont porté essentiellement sur le respect du droit international humanitaire et sur la ratification des Protocoles additionnels.

Dans le domaine de la diffusion du droit international humanitaire, le CICR a activement participé aux deux séminaires organisés par la Croix-Rouge nationale, ayant pour but de former des membres de la Société nationale, qui, à leur tour, serviront de relais pour la diffusion du droit international humanitaire et des principes de la Croix-Rouge dans les filiales locales. Les deux séminaires ont eu lieu en février et en septembre, à Barnett Hill.

SUÈDE

Les relations du CICR avec la Suède sont restées étroites en 1984. Le 7 mars, le ministre des Affaires étrangères, M. Lennart Bodström, a été reçu au siège du CICR à Genève par le vice-Président Aubert.

A l'invitation de l'Institut de droit international de l'Université de Lund, un juriste du CICR a donné huit heures de cours sur le droit international humanitaire, les 22 et 23 mars.

Le CICR a participé à deux manifestations organisées par la Croix-Rouge suédoise: d'une part, un symposium, intitulé «Prevention better than cure», les 13 et 14 juin à Stockholm et, d'autre part, un cours de formation pour délégués de la Croix-Rouge suédoise, du 23 au 28 septembre, à Finnaker.

SUISSE

Le CICR a reçu la visite, le 18 octobre, de 25 parlementaires du groupe «Politique de la Santé» de l'Assemblée fédérale de Suisse. Deux collaborateurs de la Division de diffusion du CICR ont participé à un séminaire technique de la Croix-Rouge de la Jeunesse, aux Plans-sur-Bex, le 18 novembre. Dans le domaine de l'information, le CICR a participé comme hôte d'honneur à la Foire nationale de Lausanne («Comptoir suisse»), en septembre.

TCHÉCOSLOVAQUIE

Le Président du CICR a effectué une visite officielle à Prague, du 31 mai au 3 juin, en compagnie du délégué régional du CICR pour l'Europe orientale. Il a été reçu par le Président de la République, M. Gustav Husak, et il a tenu une séance de travail avec le vice-Premier ministre, M. Lucan, en présence du vice-ministre des Affaires étrangères, M. Svoboda, et du Président de la Société nationale tchécoslovaque, le Dr Hatiar. Les activités du CICR dans le monde et le financement de celles-ci ont été discutés à cette occasion, ainsi que la question des Protocoles additionnels, que le CICR encourage la Tchécoslovaquie à ratifier. Le Président Hay a aussi assisté à l'ouverture du IXe Congrès de la Croix-Rouge nationale.

Le délégué régional du CICR pour l'Europe orientale s'est rendu à Prague à deux autres reprises: une première fois, en juin, lorsqu'il a raccompagné dans leur patrie les prisonniers que l'UNITA avait libérés (voir chapitre «Angola») et une seconde fois, du 17 au 20 décembre, en compagnie d'un collaborateur chargé de suivre les questions de financement. A cette dernière occasion, le délégué régional a rencontré le viceministre des Affaires étrangères, M. Svoboda, et des collaborateurs de celui-ci, ainsi que le vice-président exécutif de la Société nationale, M. Novotny.

En outre, le CICR a reçu la visite à son siège à Genève de quatre journalistes, représentant les principaux médias tchécoslovaques, du 27 au 31 août. Des responsables de la Société nationale ont aussi rendu visite au siège du CICR en décembre.

TURQUIE

A trois reprises en 1984, les autorités de Turquie ont mis l'aéroport d'Ankara à disposition du CICR, afin de permettre que des opérations de rapatriement de prisonniers de guerre puissent être réalisées, dans le cadre du conflit Irak/Iran. Ces opérations ont été menées en collaboration avec le Croissant-Rouge turc (voir sous chapitre «Moyen-Orient»). En outre, le CICR a maintenu ses contacts avec les autorités turques, en vue d'une éventuelle action de protection et d'assistance, en relation avec la situation interne en Turquie.

URSS

Le CICR a maintenu des relations étroites avec l'Alliance des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de l'URSS. Du 22 au 29 février, le chef du Département de l'information, accompagné du délégué régional du CICR pour l'Europe orientale, s'est rendu en Union soviétique à l'invitation du Président de l'Alliance. Le principal but de cette mission était de prendre connaissance sur place du travail de la Société nationale dans le domaine de l'information et d'examiner avec elle les possibilités de développer la coopération entre les deux institutions dans ce même domaine. Les délégués du CICR ont aussi été reçus par la Croix-Rouge de la région de Léningrad et par le Croissant-Rouge de l'Ouzbékistan, à Tachkent. A la suite de cette mission, les Présidents du CICR et de l'Alliance ont signé, en septembre, un accord précisant le programme de travail relatif à la coopération entre ces deux institutions dans les domaines de l'information et de la diffusion.

Le 11 avril, le Président de l'Alliance, M. Baltiyski, a été reçu au siège par le Président du CICR, entouré des membres de la Direction. La discussion a porté sur la seconde «Conférence de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sur la Paix» en préparation, ainsi que sur divers points concernant les opérations du CICR.

A l'invitation du Président de l'Alliance, le vice-Président du CICR, M. Aubert, s'est rendu en URSS du 11 au 16 juin en compagnie du délégué général pour l'Europe et l'Amérique du Nord. Les entretiens ont surtout porté sur la question de la Croix-Rouge et la Paix et sur les Protocoles additionnels que la

CICR encourage l'URSS à ratifier.

Enfin, le CICR a reçu à Genève la visite de représentants de l'Alliance, soit les Présidentes du Comité central du Croissant-Rouge de l'Azerbaîdjan et du Comité central de la Croix-Rouge d'Arménie, le 17 octobre, ainsi que les Présidentes du Comité central du Croissant-Rouge de l'Ouzbékistan et du Comité central de la Croix-Rouge de Lettonie en décembre.

SECOURS DISTRIBUÉS PAR LE CICR EN 1984

EUROPE

Davis	Bénéficiaires	Seco	ours	Assist. méd.	Total (Fr.s.)	
Pays		Tonnage	Valeur (Fr.s.)	Valeur (Fr.s.)	10tai (F1.5.)	
Pologne	Population civile via Société nationale, hôpitaux	220	1 629 825	7 487 498	9 117 323	
TOTAL	GÉNÉRAL	220	1 629 825	7 487 498	9 117 323	

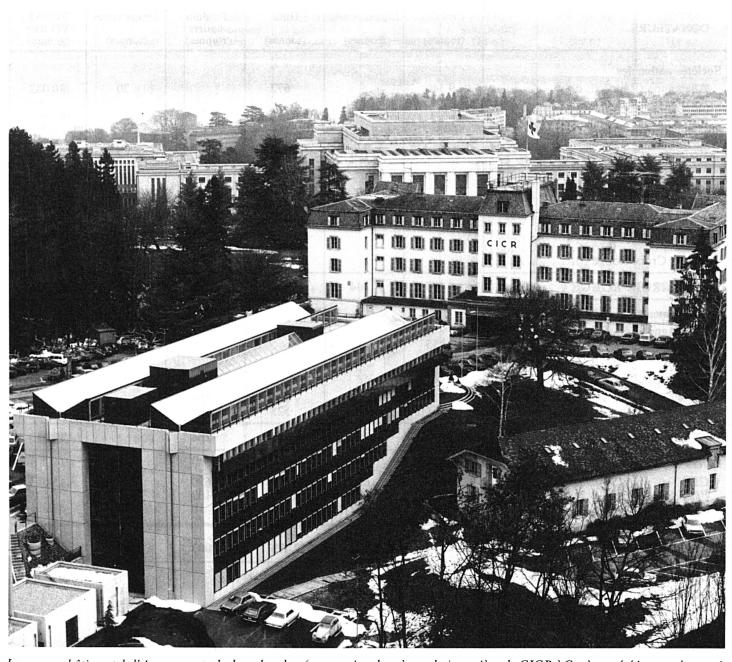
LE SERVICE INTERNATIONAL DE RECHERCHES A AROLSEN

Le Service international de recherches (SIR), basé à Arolsen (République fédérale d'Allemagne), a pour tâche de rassembler, classer, conserver et exploiter toute documentation individuelle relative aux victimes civiles du régime national-socialiste. Son activité principale consiste à fournir des attestations à la demande des personnes concernées, leur proche famille ou leurs ayants droit.

Créé en 1943, à Londres, au moment où les autorités militaires alliées devaient faire face aux problèmes posés par le sort des populations civiles qu'elles étaient amenées à prendre en charge dans les territoires progressivement libérés, le SIR a été placé sous la responsabilité de différents organismes civils et militaires jusqu'en 1955, date à laquelle la gestion de ses archives a été confiée au CICR en sa qualité d'institution neutre et impartiale.

Le SIR publie chaque année son propre rapport d'activité dont nous retirons les renseignements suivants:

- En 1984, le SIR a reçu 34.338 demandes provenant de 37 pays. Ces demandes concernaient 23.000 personnes désirant avoir confirmation de leur détention en camp de concentration ou de travail, de leur affectation en tant que travailleurs étrangers sur le territoire du Troisième Reich pendant la guerre, ou encore de leur séjour dans un camp de réfugiés immédiatement après la guerre. Près de 15.000 cas enregistrés constituaient des nouvelles ou premières demandes, alors que 8.000 autres représentaient des demandes relatives à des cas déjà existants.
- Le personnel du SIR a effectué durant l'année 271.851 vérifications dans 20 fichiers différents, touchant 31.000 personnes et portant sur plus de 43.500 noms (y compris les noms de jeune fille et les noms d'emprunt); au total, plus de 51.200 réponses ont pu être transmises.
- Le nombre des cas de recherches s'est élevé en 1984 à 2.072. Les recherches ont permis d'éclaircir 276 cas.



Le nouveau bâtiment de l'Agence centrale de recherches (au premier plan, à gauche), au siège du CICR à Genève, a été inauguré au mois d'octobre 1984. Il a été construit grâce à une contribution de la Confédération helvétique d'un montant de 15 millions de francs suisses. (Photo CICR — Béatrice Plantier)

DOM TRYING	Céréales	Légumineuses	Huile	Produits	Divers vivres	TOTAL
DONATEURS	(tonnes)	(tonnes)	(tonnes)	laitiers (tonnes)	(tonnes)	VIVRES (tonnes)
Sociétés nationales						
Allemagne (Rép. féd. d')	9 340		672		20	10 032
Finlande	60	104	30		2	196 — — — —
Pays-Bas						_
Suisse				1	7	8
TOTAL CROIX-ROUGE	9 400	104	702			10.006
TOTAL CROIX-ROUGE	9 400	104	702	1	29	10 236
Gouvernements	9 400	104	702	1	29	10 236
Gouvernements Allemagne (Rép. féd. d') Canada (CIDA)	. 5 255	104	702	1	29	5 255
Gouvernements Allemagne (Rép. féd. d')		104	702		29	_
Gouvernements Allemagne (Rép. féd. d') Canada (CIDA) Finlande	. 5 255	476	238 525	168 36	29	5 255
Gouvernements Allemagne (Rép. féd. d')	5 255 300 5 254		238	168	29	5 255 300 5 660
Gouvernements Allemagne (Rép. féd. d') Canada (CIDA) Finlande France Grande-Bretagne Suisse USA (USAID)	. 5 255 300 5 254 1 361	476	238 525	168 36	236 676 11	5 255 300 5 660 2 398

^{*} Partiellement couvert par la CEE pour les actions Pologne et Liban (montant total 6 762 709 Fr.s.).

^{**} Sociétés dont la contribution est inférieure à 50 000 Fr.s.

PAR LE CICR EN 1984

Couvertures (pièces)	Tentes (pièces)	Camions et remorques (unités)	Véhicules tout-terrain et ambulances (unités)	Divers secours (tonnes)	TOTAL SECOURS (Fr.s.)	MÉDICAL (Fr.s.)	TOTAL DONS (Fr.s.)
1 200	815	5		108	9 706 676	4 442 747* 356 598	14 149 423 356 598
20 020 1 000			10	5	231 682 236 612	2 735 544* 71 820	231 682 2 972 446 71 820
4 000 14 800			4 1+5	2	607 044 377 935 —	150 388 147 535* 114 545* 72 000	757 432 525 470 114 545 72 000
9 350 13 000 1 700	250 203	7+11	16	219	389 312 238 126 2 839 292	532 549 — 995 041	921 861 238 126 3 834 333
1 200	8			15	51 665 30 860	38 088 102 708*	89 753 133 568
66 270	1 276	12+11	1+35	350	14 709 204	9 759 853	24 469 057
6 050			11		110 000 4 932 528 — 188 448 87 535	82 462 229 007 —	192 462 4 932 528 229 007 188 448 87 535
	800		2	5	7 531 877 3 604 134	_	7 531 877 3 604 134
6 050	800		11	5	16 454 522	311 469	16 765 991
2 170				63	20 975 557 3 393 003 845 120	 1 327	20 975 557 3 393 003 846 447
74 490	2 076	12+11	1+46	418	56 377 406	10 072 649	66 450 055

SECOURS ACHEMINÉS PAR LE CICR EN 1984 (Selon date d'entrée en stock sur le terrain des marchandises)

	DONS EN NATURE			ACI	TOTAL		
PAYS	SECO	OURS	MÉDICAL	SECO	URS	MÉDICAL	ACHEMINÉ
	(tonnes)	(Fr.s.)	(Fr.s.)	(tonnes)	(Fr.s.)	(Fr.s.)	(Fr.s.)
AFRIQUE	37 761	40 333 823	64 762	14 406	15 704 105	2 455 681	58 558 371
Afrique du Sud	2 739 27 222	3 456 746 30 284 081	5 000	250 3 955 8 211	320 417 2 936 966 9 810 345	535 570 637 684 335 816	320 417 6 934 282 40 732 110 335 816
Namibie	4 962	2 939 702	1 327	43 1 216 (0,4)	64 620 1 237 852 2 764	3 577 470 893 11 453	68 197 4 639 774 14 217
Somalie	2 792	27 038 3 508 322	58 435	27 384 5	91 100 793 582 11 983	46 541 332 020	164 679 4 692 359 11 983
Tchad	(0,3)	113 534 4 400 —	_ _ _	185 68 62	246 748 89 826 97 902	70 214 8 019 3 984	430 496 102 245 101 796
AMÉRIQUE LATINE	5 171	8 673 011	79 888	4 722	3 517 067	506 871	12 776 837
Argentine	110 (0,6)	305 859 6 000		(0,2) 17 (0,05) 3	891 29 454 661 36 950	3 860 12 893	4 751 348 206 6 661 36 950
El Salvador	3 971	5 572 297		4 453 (0,075) 2	2 597 672 2 510 48 377	320 963	8 490 932 2 510 48 377
Nicaragua Paraguay Pérou Uruguay Uruguay	859 30 20 180	1 663 018 305 248 219 160 601 429	79 888 — — —	242 - 5 -	762 173 6 577 26 742 5 060	162 388 — 6 767 —	2 667 467 606 489 252 669 606 489
ASIE	2 086	2 912 678	483 956	432	1 261 225	3 734 315	8 392 174
Inde. Kampuchéa Pakistan (conflit afghan) Philippines Thaïlande (conflit au Kampuchéa) Timor-Est Viet Nam.	10 1 442 624 10	152 000 2 319 382 401 502 39 794	51 662 	16 7 120 2 141 146	100 820 28 101 498 296 51 857 269 403 312 748	309 157 696 038 1 608 288 48 302 882 018 14 569 175 943	409 977 724 139 2 310 246 2 419 541 1 985 217 367 111 175 943
EUROPE	220	1 629 825	7 663 618	750 2 x 25 - -		27 610	9 321 053
Pologne	220	1 629 825	7 663 618	1 <u>1 — 1</u>		27 610	9 321 053
MOYEN-ORIENT	1 646	2 828 069	1 780 425	2 918	5 822 262	1 829 646	12 260 402
Irak	1 100	1 805 	_ _ _	4 19 157	152 635 256 572 327 051	3 230 10 582 21 043	157 670 267 154 1 070 355
Jordanie	506 40	1 710 341 393 662	1 569 226 211 199	(0,6) 2 737 —	31 153 5 051 102 3 749	1 787 763 7 028	31 153 10 118 432 615 638
TOTAL GÉNÉRAL	46 884	56 377 406	10 072 649	22 478	26 304 659	8 554 123	101 308 837
86	65,6	5%		34,4	1%	100%	

MOUVEMENTS DE MARCHANDISES SECOURS EN 1984

	Stock au 31.12.83 (tonnes)	Entrées en stock (tonnes)		Sorties du stock* (tonnes)		Stock au 31.12.84 (tonnes)	
Afrique	7 134	52 168	(75,4%)	35 222	(68,3%)	24 080	
Amérique latine	1 536	9 892	(14,3%)	9 142	(17,7%)	2 286	
Asie	1 764	2 518	(3,6%)	2 996	(5,8%)	1 286	
Europe	_	220	(0,3%)	220	(0,4%)	_	
Moyen-Orient	412	4 4 1 5	(6,4%)	4 009	(7,8%)	818	
Total général	10 846	69 213		51 589		28 470	

^{*} Y compris pertes.

TRANSPORTS

Les transports directement organisés par le service de transport du CICR, à Genève, ont coûté plus de 11 mill suisses en 1984, se décomposant comme suit:	ions de francs
1. Envois transports réguliers — maritimes et terrestres	Fr.s. 329 015 280 750
2. Affrètements maritimes Action Angola:— M/V Biscaya Star (1 069 tonnes)	269 945 532 380 434 745
3. Affrètements aériens — «split charters». — avions charters complets. — action Angola: — gros porteurs (298 h/vol). — petits porteurs (2 184 h/vol) — action Ethiopie: — gros porteurs (262 h/vol). — petits porteurs (265 h/vol).	751 218 1 393 138 2 055 511 3 303 280 1 368 682 410 314
4. Frais dédouanement à l'importation	48 970
5. Primes d'assurances transports et entrepôts	268 587
Total	11 446 535

